

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 6 novembre 2009  
(convocation du 26 octobre 2009)

Aujourd'hui Vendredi Six Novembre Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick  
Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure,  
M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic,  
M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle,  
M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel,  
M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude,  
M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck,  
M. SOUBABERE Pierre, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude,  
Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie,  
M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis,  
M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mlle DELTIMPLE Nathalie,  
Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard,  
M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine,  
Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude,  
M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARCKH Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle,  
M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda,  
M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime,  
Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles,  
M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert,  
M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien,  
M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry,  
Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. CAZABONNE Alain à M. GELLE Thierry à cpter de 11 h 40  
M. CAZABONNE Didier à M. BOUSQUET Ludovic  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude  
Mme FAYET Véronique à M. ROBERT Fabien jusqu'à 10 h 20  
M. PIERRE Maurice à M. HERITIE Michel à cpter de 12 h 10  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude  
M. AMBRY Stéphane à M. PAILLART Vincent  
Mme BREZILLON Anne à Mme. PIAZZA Arielle  
Mme CAZALET Anne-Marie à M. DUPOUY Alain jusqu'à 10 h 50  
Mlle. COUTANCEAU Emilie à Mme. BOST Christine  
M. DAVID Yohan à Mme PARCELIER Muriel jusqu'à 12 h 00

M. DELAUX Stéphan à Mme. COLLET Brigitte  
Mme DESSERTINE Laurence à M. DUCASSOU Dominique à cpter à 12 h 15  
Mme. FOURCADE Paulette à M. TOUZEAU Jean  
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément  
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic à cpter de 12 h 00  
M. MAURIN Vincent à Mme. MELLIER Claude  
M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques  
M. SENE Malick à M. DAVID Alain  
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne à cpter de 12 h 15

#### **EXCUSES :**

LA SEANCE EST OUVERTE

**Marché Public - Rénovation urbaine du quartier du 8 mai 1945 à Cenon -  
Aménagement de la rue du 8 mai 1945 - Appel d'offres - Autorisation**

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine de Bordeaux a signé le 28 avril 2005 la convention de partenariat avec l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain (ANRU) pour le projet de CENON, quartier du 8 mai 1945. Ce projet repose sur un programme de renouvellement urbain visant à changer l'image de ce site, à diversifier l'habitat tout en privilégiant une qualité urbaine et architecturale. A ce titre, la Communauté Urbaine intervient dans ses domaines de compétence relatifs à l'habitat, aux actions d'accompagnement des opérations de démolition-reconstruction, à l'aménagement des espaces publics et de voirie.

Ce projet prévoit une requalification de la rue du 8 mai 1945 afin d'améliorer, pour tous les usagers, les conditions d'utilisation de l'espace public en réduisant la place de l'automobile en faveur des piétons, des cyclistes, des bus et des aménagements paysagers. La mise en œuvre de ces nouvelles règles de partage de la rue doit ainsi permettre répondre au triple impératif de la sécurité des déplacements, de la qualité de la vie et de l'embellissement de la ville.

La direction Opérationnelle Voirie Circulation et Proximité a réalisé les études d'aménagement de la rue du 8 mai 1945. Afin de réaliser les travaux, il est à présent nécessaire de lancer une consultation des prestataires, sous forme d'un appel d'offres ouvert, afin de passer un marché global avec identification de prestations distinctes.

Les prestations sont homogènes et totalement imbriquées. Il est donc techniquement difficile d'exécuter les travaux par lots séparés. Le marché est donc global avec une identification de prestations distinctes.

L'estimation du montant des travaux est de 1,9 millions d'euros Toutes Taxes Comprises. Le marché sera conclu à prix unitaires. La durée du marché est de 12 mois. Les travaux se dérouleront en 2010 et 2011.

En application des dispositions des articles L21-21.12 et L21-21.13 du Code Général des Collectivités Territoriales le dossier de consultation des entreprises est tenu à la disposition des Conseillers Communautaires au Service des Marchés Publics (Immeuble Le Guyenne – Direction centrale des achats et marchés - 6<sup>e</sup> étage).

Le financement relève à 95% des crédits spécifiques à la politique de la ville et à 5% des crédits de voirie de desserte (compte 2315-23-8220).

Année budgétaire	2010	2011	Total
Crédits spécifiques Politique de la Ville (95%) :	1 615 000	190 000	1 805 000
Crédits Voirie de desserte (5%) :	85 000	10 000	95 000
Total :	1 700 000	200 000	1 900 000

Aussi, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :  
- entériner les documents de la consultation,

et autoriser Monsieur le Président :

- à lancer une mise en concurrence dans le cadre d'un appel d'offres ouvert, en application, notamment de l'article 33 alinéa 3, des articles 57 à 59 et 72 du Code des Marchés Publics,
- à signer le marché avec le prestataire qui aura émis la proposition économiquement la plus avantageuse en réponse à cet appel d'offres,
- à procéder en cas d'insuccès de cet appel d'offres, à la recherche de prestataires, soit par voie d'un nouvel appel d'offres sur la base d'un dossier adapté à la conjoncture économique ou modifié en application de l'article 59 du Code des Marchés Publics, soit par marché négocié conformément aux dispositions de l'article 35-I-1<sup>e</sup> de ce dernier code.
- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 6 novembre 2009,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
17 NOVEMBRE 2009

PUBLIÉ LE : 17 NOVEMBRE 2009

M. Alain DAVID